

BANDE A JOINT (10 cm) AQUAPANEL®



DESCRIPTION DU PRODUIT

La Bande à Joint AQUAPANEL® est une bande en treillis de fibre de verre à mailles protégées du milieu alcalin par enrobage de résine. Cette bande est utilisée pour le traitement des joints en intérieur pour les plafonds et les cloisons, ainsi qu'en extérieur pour les parois verticales et les plafonds. Elle est noyée dans l'Enduit à Joint gris AQUAPANEL®.

DOMAINE D'EMPLOI

La Bande à Joint AQUAPANEL® marouflée dans l'Enduit à Joint gris AQUAPANEL®, est destinée à une utilisation :

- horizontale en plafond intérieur ou extérieur,
- verticale en bardage ventilé ou en vêtage,

sur des bâtiments d'habitation, des Etablissements Recevant du Public (ERP), des immeubles de bureaux (hors IGH) ou des bâtiments industriels.

Le support visé est la plaque AQUAPANEL® Outdoor. L'Enduit à Joint gris armée de cette Bande à Joint reçoit l'Enduit de base Façade AQUAPANEL® blanc armé du Treillis de Renfort.

BANDE A JOINT (10 cm) AQUAPANEL®

Fiche Technique Produit

KNAUF

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Mise en œuvre selon :
 - Avis Techniques en vigueur n° 2.2/12-1529, 2.2/21-1834, 2.2/24-1857 et 2.2/24-1858
 - ATEX de cas a en vigueur n° 3009 sur le système Vêtage
 - Fiches Système et Fiches de Mise en Œuvre

STOCKAGE

Conserver à plat dans l'emballage d'origine encore scellé au sec. Protéger des chocs.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Largeur	cm	10	-
Longueur	m	50	-
Epaisseur	mm	~ 0,5	-
Couleur	-	bleu	-
Masse surfacique	g/m ²	~ 160	-
Taille de maille	mm	4 x 4	-
Résistance à la traction	N/5 cm	~ 2 200	NF EN ISO 13934-1

KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.